

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle de l'aviateur



- ▶ Le choc bactériologique en Amérique du Sud
- ▶ La bataille de Lépante
- ▶ L'Eurasie



Enseignement militaire supérieur Air



Les Ménines (Las Meninas, « Les demoiselles d'honneur »), Diego Velázquez, 1656, musée du Prado de Madrid.

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Bernard Dartaguiette

Rédacteur en chef :
Cdt Jérôme Leroy

Rédacteur en chef adjoint :
Cne Fatima Abderrabi

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Adj Valérie Grillet
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Av1 Antoine-David Da Silva
Manteigas

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Mathieu Cornu

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie EDIACA (Établissement d'impression, de diffusion et d'archivage du commissariat des armées)

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Géopolitique - relations internationales

L'Eurasie..... 2

Sociologie

Intégration et exclusion..... 4

Espace

Les domaines de l'exploration spatiale..... 6

Économie

L'Inspection générale des finances 8

Histoire de l'aéronautique

Les deux premières générations
des forces nucléaires stratégiques..... 10

Traditions

La Cité de l'air 12

Droit et institutions

La laïcité en France..... 14

Sciences

Le choc bactériologique en Amérique du Sud..... 16

Sciences politiques

Le pouvoir 18

Littérature

Don Quichotte de Miguel de Cervantès 20

Histoire

La bataille de Lépante (1571)..... 22

Cartographie

La bataille de Lépante..... 24

Art

Les Ménines de Diego Velázquez 26

English Corner

MACRO* 28

L'Eurasie

Processus entamé en janvier 2010, l'Union eurasiennne devrait voir le jour en 2015. Présentée comme la pièce maîtresse de l'ambition géopolitique du président Poutine, elle suscite de vives questions et bouleverse les équilibres de puissances.

Un projet neuf

La notion d'eurasisme n'appartient pas à l'actuel président russe mais emprunte à la tradition slavophile du xx^e siècle. Le refus de la tradition occidentale constitue un socle culturel qui puise dans le souvenir de Byzance les raisons d'une restauration politique et spirituelle ; une sorte d'« exception russe ».

Au sens restreint, l'Eurasie recouvre l'Europe et la sphère d'influence de la Russie. Vue du monde occidental, elle apparaît comme la résurgence de l'ancien empire soviétique et soulève des craintes, pas seulement du côté américain.

Lors de l'effondrement de l'URSS, plusieurs organisations se mettent en place, dont la Communauté des États Indépendants (CEI), qui regroupe les anciens pays « soviétiques ». En 2000, l'EEC (Communauté économique eurasiatique) offre une première structure intergouvernementale liant Russie, Biélorussie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Kazakhstan et Kirghizistan.

Le processus d'intégration s'accélère en 2007 avec l'union douanière. Depuis 2011, les droits et les contrôles douaniers ont disparu entre les pays membres ; Russie, Biélorussie et Kazakhstan. Ces deux derniers sont loin d'être des démocraties sur le modèle occidental. Les structures prennent progressivement corps : un conseil des États membres dominera l'ensemble des institutions, dont la commission eurasiatique, sur le modèle de l'UE, prendra place à Moscou.

L'ambition de Poutine

Porté par les retombées des Jeux olympiques, le président russe rêve de donner un sens concret à sa vision. Ce projet dépasse le cadre économique et financier et vise à asseoir le pôle russe au cœur de la région et à l'échelle internationale. Il s'agit d'agréger à la Russie les États qui lui sont liés par la géographie et l'histoire.

En octobre 2011, Vladimir Poutine signe un article dans le quotidien russe *Izvestia* : « *Un nouveau projet d'intégration pour l'Eurasie – un avenir qui naît aujourd'hui.* » Il présente le projet comme une imitation orientale des structures de l'UE. Il veut « *une association supranationale puissante, capable de devenir*

l'un des pôles du monde moderne ». L'Eurasie devient un « pont entre l'Europe et la dynamique région Asie-Pacifique ». Il pense établir progressivement un espace économique qu'il souhaite cohérent avec l'UE de « Lisbonne à Vladivostok. »

Mais ce projet embrasse une ambition géopolitique d'un autre ordre. Les chancelleries occidentales s'inquiètent du retour au glacis tel qu'élaboré durant la guerre froide lorsque l'URSS, souffrant de complexe obsidional, s'était entourée de pays « frontières » pour la « protéger » des agressions occidentales.

En réalité, ce nouveau « limes » vise davantage à contenir l'expansion de l'UE vers l'Est et l'aire d'influence de l'OTAN. Poutine cherche aujourd'hui à intégrer politiquement les anciens États du bloc soviétique et ne veut pas tant reconstituer l'URSS que l'Empire russe, dans des dimensions certes plus modestes.

Ce nouvel espace devrait, à terme, compter près de 300 millions d'habitants sur un territoire immense. Moldavie, Géorgie, Arménie, Ukraine ou encore Azerbaïdjan ont vocation, selon Poutine, à rejoindre les pays adhérents de l'EEC. Le projet se heurte cependant à de nombreux obstacles, dont l'Ukraine.

Les résistances

La récente crise ukrainienne met en lumière les difficultés rencontrées par Poutine pour asseoir sa sphère d'influence.

Plusieurs pays concernés affichent une réticence à se laisser « intégrer » ou vendent chèrement leur entrée dans l'Union. La Géorgie, mais également l'Arménie, regardent davantage vers l'Union européenne.

C'est surtout la crise ukrainienne depuis décembre 2013 qui hante les esprits. Dans un pays divisé par la diversité linguistique, religieuse et démographique, les tentations séparatistes ont toujours été fortes. Les difficultés financières et la crise de confiance provoquent des manifestations dont profitent les séparatistes russophiles de Crimée afin de revendiquer l'indépendance. Des troupes russes se massent à la frontière et des incursions sporadiques ont lieu alors que la Crimée exprime par vote la sécession au printemps 2014. En mai, les régions russophones de l'est du pays imitent la Crimée. Kiev craint l'invasion russe. Depuis début 2015, les avions russes parcourent le ciel ukrainien tandis que des soldats américains ont pris position dans le pays. Les accords de Minsk ont du mal à établir un réel cessez-le-feu dans un conflit qui a fait déjà près de 6 000 morts.

Les sanctions économiques prises par les puissances occidentales à l'encontre de la Russie confortent Vladimir Poutine dans son désir de voir s'épanouir l'Union eurasiennne mais la crise ukrainienne en souligne déjà les fragilités.

Intégration et exclusion

Définition

L'intégration désigne l'appartenance d'un ensemble d'individus à une société donnée. Dans l'acception sociologique, l'intégration est l'une des deux composantes de la socialisation, la seconde étant la régulation.

La socialisation est un processus par lequel des normes, des valeurs et des croyances sont diffusées aux individus qui les font leurs, c'est-à-dire qu'ils les intériorisent. La socialisation se décompose en deux étapes temporelles qui sont la socialisation primaire en vigueur dès l'enfance (famille, école) et la socialisation secondaire à l'âge adulte (groupes de pairs, travail).

Les enjeux de l'intégration

Être intégré signifie que les acteurs sociaux bénéficient d'une appartenance collective à deux niveaux.

Le premier niveau est celui de l'intégration de l'individu par les instances de socialisation : celles-ci jouent un rôle décisif dans la transmission de codes culturels partagés qui contribuent au lien social, c'est-à-dire ce qui fait tenir ensemble des individus au sein d'une même société. Ici, ce sont donc les institutions sociales qui sont essentielles dans la construction de l'intégration. Dans cette perspective, parler de crise de l'intégration revient à s'interroger sur les pertes d'efficacité de ces institutions au niveau individuel. Ainsi, on évoquera la crise de la famille, de l'école, du travail comme des éléments favorisant l'exclusion sociale dans la société moderne car ils contribuent moins que par le passé à assurer leur rôle de façon univoque.

Le second niveau consiste en l'efficacité intégratrice des institutions sociales dans l'effectivité de leur lien avec la société globale. Dans la mesure où elles se sont modifiées et relativement fragilisées, l'intégration n'est plus pensée en des termes uniques mais plutôt en paliers. Il en découle une intégration plurielle.

L'intégration sociale plurielle

L'intégration sociale n'est pas uniforme, ce qui signifie qu'il est délicat de la penser en termes de tout ou rien. L'intégration dépend de la pluralité des liens sociaux qui la composent. Ainsi, on peut en retenir quatre sources possibles.

Le lien de filiation ou familial est un élément constitutif de l'intégration car il dispense l'éducation nécessaire au développement de l'individu en tant que personne. Or, les changements liés à la famille dans la modernité ont entraîné une relative fragilisation de ce lien entre les parents et les enfants à travers l'assouplissement des formes de familles qui rendent les frontières de l'appartenance plus floues et complexes.

Les liens électifs, c'est-à-dire choisis par les individus, constituent des relations de sociabilité privilégiées comme l'est par exemple la vie conjugale. L'instabilité des relations conjugales, manifestée par la divortialité plus répandue, questionne la pérennité de ce type de lien social.

Le lien relatif au travail est également questionné à travers les mutations de la société salariale, comprenant davantage de précarisation de l'emploi et d'instabilité des statuts liés à l'activité professionnelle.

Enfin, **le lien de citoyenneté** est traversé par une crise de légitimité en raison de la persistance des inégalités sociales qui sont considérées comme étant la manifestation d'une forme d'injustice. Il en résulte un questionnement des citoyens sur l'efficacité étatique à répondre à ces tensions inégalitaires.

L'exclusion sociale

L'exclusion sociale renvoie à une carence de l'intégration sociale dans ses multiples sources. La figure sociale de l'individu exclu est celle de la personne en rupture cumulative des différents liens sociaux qui la rattachaient à la société précédemment.

Le parcours de l'exclusion est progressif : il débute par une distanciation avec les institutions sociales telles que la famille, l'éducation, le travail, les groupes de pairs, pour parvenir à une situation sociale où l'acteur social devient marginalisé.

L'exclu est l'objet de représentations sociales ambivalentes à son sujet. D'une part, il peut être l'objet de la réprobation sociale, où la responsabilité individuelle de sa situation peut lui être imputée d'emblée. D'autre part, l'exclusion peut également renvoyer à l'idée que la société n'intègre pas tous ses membres en dépit de leurs efforts. Ainsi, la logique de la protection sociale tente de rectifier par l'assistance aux plus démunis les dysfonctionnements du modèle d'intégration sociale.

Les domaines de l'exploration spatiale

En matière spatiale, l'autonomie des États se mesure non seulement à la capacité à réaliser des satellites mais aussi à celle de les mettre sur orbite par leurs propres moyens. Une douzaine d'États, Russie, États-Unis, France, Royaume-Uni, Chine, Japon, Israël, Inde, Corée du Nord, Corée du Sud et Iran, auxquels il faut ajouter un continent, l'Europe, sont donc des puissances spatiales avec toutefois des activités de nature et d'ampleurs différentes.

Les vols habités

Aujourd'hui, seules deux nations ont une autonomie dans ce domaine : la Russie et la Chine. Depuis 2011 et le retrait de leur navette, les États-Unis ont perdu leur autonomie et comme l'Europe utilisent le lanceur *Soyouz* russe pour envoyer leurs astronautes vers la Station spatiale internationale. Aux États-Unis, la privatisation des vols habités est en cours et pourrait intervenir avant la fin de la présente décennie.

L'exploration automatique du système solaire et de l'univers

Longtemps domaine des États-Unis et de l'Union soviétique puis de l'Europe et du Japon, ce type d'exploration voit deux nouveaux arrivants : la Chine et l'Inde. La plupart des planètes du système solaire ont fait l'objet d'envoi de sondes : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne mais aussi la Lune, Pluton, des astéroïdes et des comètes dont la dernière en date est celle de Tchurioumov-Guerasimenko avec l'atterrisseur européen *Philae*, la recherche de vie étant la première quête de cette exploration.

L'apport à la vie quotidienne et à la Terre

C'est une activité largement commerciale et concurrentielle. 80 % des satellites lancés sont des satellites de télécommunications (téléphonie et télévision) auxquels s'ajoutent les réseaux de positionnement et de navigation (GPS américain, *Glonass* russe, *Beidou* chinois et *Galileo* européen). L'Inde est aussi dans ce créneau. Ce dernier pays est également en pointe sur les satellites de télémédecine et de télé-enseignement. L'imagerie spatiale utile à la détection des ressources, à la surveillance terrestre notamment, est largement employée par de nombreux pays. Certains de ces satellites d'imagerie ont une vocation duale, civile et militaire.

L'espace militaire

Une douzaine de pays dispose de satellites d'imagerie leur donnant une capacité de reconnaissance dans le domaine visible avec des résolutions pouvant descendre à 40 cm. Certains de ces satellites ont été fabriqués et lancés par d'autres pays que le pays acquéreur. Mais ce secteur est largement dominé par les États-Unis, qui possèdent aussi des satellites d'écoute, d'alerte avancée, de télécommunications militaires et autres. La Russie et la Chine ont également une forte activité spatiale militaire. En Europe, la France, l'Allemagne et l'Italie disposent de satellites d'observation dans les domaines visible, infrarouge et radar. Le Japon également. La France s'est aussi engagée dans la réalisation de satellites d'écoute et d'alerte avancée.

Le transport spatial

Longtemps dominée par les états-Unis, l'activité mondiale de lancement commercial est dominée depuis près de trente ans par l'Europe avec *Ariane*. Elle détient un peu plus de 50 % du marché. Cependant, ce marché franchit actuellement une nouvelle étape avec aux États-Unis l'arrivée de sociétés privées qui ont pris la place de la NASA. C'est le cas de Space X, qui s'implante peu à peu en présentant des prix compétitifs et une excellente fiabilité. Cette société est présente non seulement dans le lancement de satellites commerciaux mais aussi dans le lancement de vaisseaux destinés à ravitailler l'ISS en vivres avant de passer à l'envoi d'astronautes dans quelques années.

Grâce à ses ressources financières croissantes, la Chine est certainement le pays qui a le plus progressé ces dernières années. Elle est présente dans tous les secteurs. Elle lance autant de satellites par an que les États-Unis. Ses ambitions sont immenses. Parmi les prochaines étapes, citons notamment le retour d'échantillons de sol lunaire et l'atterrissage d'un homme sur la Lune.

Enfin, bien qu'ayant réussi à satelliser, la Corée du Nord, la Corée du Sud et l'Iran n'ont véritablement pris leur place dans aucun de ces segments. L'objectif est encore, pour l'heure, lié au prestige que confère l'espace.

L'Inspection générale des finances

Grand corps d'État chargé du contrôle des finances publiques et depuis 2006 de la modernisation de l'administration, l'Inspection générale des finances (IGF) bénéficie d'un pouvoir certain pour mener à bien les missions qui lui sont confiées. Cependant, la structure même de l'institution et son fonctionnement restreignent l'objectivité et l'efficacité de ses travaux.

Une vénérable institution multi-centenaire

Dès 1797, un corps de douze inspecteurs généraux de la Trésorerie est placé sous la responsabilité du ministre des Finances. À partir de 1800, ils deviennent des vérificateurs généraux de la Trésorerie, chargés dans les divisions militaires du recouvrement de toutes taxes instaurées par l'Etat. Le 6 septembre 1801, l'Inspection du Trésor public est créée : ses membres ne contrôlent alors que de la régularité de la gestion des différents comptes étatiques.

Entre 1814 et 1832, le baron Louis, nommé cinq fois ministre des Finances révolutionne profondément l'institution. Ainsi, l'Inspection générale du Trésor devient l'Inspection générale des finances à l'issue de la réunion en un seul ministère des attributions relatives au Trésor et aux Finances. Un arrêté du 6 mars 1830 précise les attributions et devoirs de ses membres et officialise le principe des missions et tournées annuelles ainsi que le caractère contradictoire de la procédure d'inspection.

Une ordonnance du 9 mai 1831 fait de l'IGF l'unique corps de contrôle de toutes les administrations du ministère des Finances. Selon les termes du baron Louis, elle devient « *le bras et l'œil du ministre.* »

Composition et missions

Placée sous l'autorité conjointe du ministre des Finances et des Comptes publics et du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, l'IGF est dirigée par un inspecteur général, nommé par le président de la République sur proposition du ministre des Finances, assisté d'un adjoint et d'un chargé de mission. Elle compte environ 260 membres dont 70 inspecteurs (généralistes et des finances) qui assurent les missions et une trentaine de personnels administratifs chargés de la logistique du service.

Elle réalise des missions d'évaluation de l'efficacité des organismes et des dispositifs publics. Elle peut proposer des améliorations éventuelles aux différents décideurs. Elle peut prendre part aux travaux d'une administration

ou d'une commission à la demande de ces dernières mais également assister un parlementaire ou une personnalité mandatée par le Gouvernement. Dans le cadre de relations institutionnelles avec certains États et organisations internationales, elle peut mener des missions de contrôle, de conseil et d'assistance à l'international.

Enfin, elle réalise des audits de l'activité des différents services et bureaux du ministère ainsi que d'autres organismes en charge des finances publiques.

Fondement des méthodes de travail

La qualité du travail de l'IGF repose sur de grands principes : une approche pluridisciplinaire, une procédure contradictoire offrant la possibilité à tout responsable dont la gestion est mise en cause de répondre aux observations formulées, une vérification sur place et enfin un engagement de la responsabilité personnelle des auteurs matérialisée par la signature de leurs rapports.

Elle fait preuve d'une très forte réactivité : le délai moyen entre le mandat de mission et la remise des conclusions est en moyenne de trois mois.

Une institution reconnue mais vulnérable

Deux facteurs intrinsèques vulnérabilisent son efficacité.

Tout d'abord, son rattachement au ministère limite son indépendance. Bien que les missions soient menées de manière totalement autonome, les conclusions des inspecteurs intègrent souvent la vision du ministre de tutelle. Il est rare qu'elles soient en complète hétérodoxie.

Enfin, la brièveté de ses missions (trois mois en moyenne) ne permet pas un approfondissement du diagnostic et des propositions finales. L'IGF peut mobiliser ses connaissances dans différents domaines mais ne peut discuter les fondements des méthodes de vérification à sa disposition ni produire des connaissances scientifiques inédites permettant une approche scientifique différente. De plus, elle reste sujette à l'approximation ou à l'inexistence de certains indicateurs d'efficacité de politiques publiques spécifiques car elle ne dispose pas du temps nécessaire à leur création ou amélioration dans les délais impartis pour mener ses vérifications.

Confrontée à une multiplicité des commanditaires, à des contextes diversifiés et aux effets non quantifiables immédiatement pour des dispositifs publics encore récents, l'IGF doit envisager une évolution de ses méthodes.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du Conseil de politique monétaire de la Banque de France

Adjudant Valérie Grillet
Rédactrice au CESA

Les deux premières générations des forces nucléaires stratégiques

Placée au rang de priorité absolue par le général de Gaulle, la constitution de forces de dissuasion indépendantes est un formidable défi à relever. Fidèle à son image, l'armée de l'air fait preuve d'une grande compétence et d'une grande capacité d'adaptation qui la place au centre de l'échiquier de la politique de défense de la France. Cette dynamique entraîne dans son sillage les domaines du nucléaire civil, de l'aéronautique et de l'espace.

Genèse

Lors de la seconde guerre mondiale, la démonstration de la puissance de l'atome favorise le développement d'un arsenal nucléaire qui devient un enjeu de tout premier ordre pour les forces armées. Le 18 octobre 1945, le général de Gaulle crée le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dont la mission est de mettre en œuvre l'utilisation de l'atome dans les domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale.

Dès son retour au pouvoir, en 1958, il donne l'impulsion décisive en confirmant les décisions prises par ses prédécesseurs : doter la France de forces nucléaires indépendantes et suffisamment crédibles pour dissuader tout agresseur éventuel. Le 13 février 1960⁽¹⁾, la France entre dans le club des puissances nucléaires militaires avec l'explosion du premier engin expérimental à Reggane, au Sahara. Alors que les ingénieurs accèdent à la technique nucléaire, l'armée de l'air est chargée de mettre en place les deux premières générations des Forces nucléaires stratégiques.

La loi de programme 1960-1964 concrétise l'orientation prise, puisque la moitié des crédits alloués est affectée à la « force de frappe ». L'armée de l'air, principale bénéficiaire de cette loi, se prépare à mettre en œuvre, dans les délais les plus brefs, une force nucléaire pilotée. Cette tâche considérable, qui change en profondeur ses structures, ses mentalités et ses missions, lui donne un nouveau visage puisqu'elle devient une pièce maîtresse dans le système de défense français.

La composante aérienne

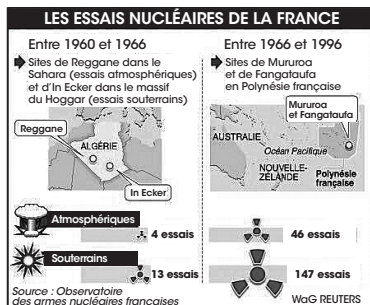
Le bombardier *Mirage IV-A* est choisi comme vecteur de l'arme nucléaire nationale. Le 14 janvier 1964 est créé le commandement aérien stratégique pour préparer l'arrivée des premiers *Mirage IV-A* et des premières armes nucléaires *AN-11*. La crédibilité des FAS est renforcée par les forces aériennes conventionnelles : tactiques (comme le ravitaillement en vol avec le *C-135*) et

de défense (avec le CFAC, défense sol-air), pour la protection du sol national. Le 1^{er} octobre 1964, sur la base aérienne de Mont-de-Marsan, sont déclarés opérationnels⁽²⁾ l'escadron de bombardement « Gascogne » sur *Mirage IV-A* et l'escadron de ravitaillement en vol « Landes » sur *C-135F*. Les forces aériennes stratégiques se composent de trois escadres, dont chacune comporte trois escadrons de bombardement et un escadron de ravitaillement en vol. « Un escadron représente l'unité de combat de base des forces aériennes stratégiques, il dispose de quatre bombardiers supersoniques *Mirage IV* pouvant transporter une charge nucléaire de 70 kilotonnes⁽³⁾. »

La composante terrestre : le plateau d'Albion

Dans le même temps, les impératifs stratégiques indiquent clairement que le vecteur aérien n'est pas suffisant. C'est pourquoi le projet d'une deuxième génération de forces nucléaires stratégiques, ou plus précisément d'une deuxième composante sur la base de missiles sol-sol, est lancé. En 1963, l'armée de l'air se voit confier la mise en œuvre d'un missile SSBS (sol-sol balistique stratégique) à charge nucléaire. Le 1^{er} juillet 1968, la base de Saint-Christol (Vaucluse), construite sur le plateau d'Albion, près de la ville d'Apt, ouvre ses portes aux cadres de l'armée de l'air chargés de la mise en service du 1^{er} GMS (Groupement de missiles stratégiques). Le premier missile est mis en silo à la fin de la même année. Dix-huit zones de lancement (ZL) contrôlées par deux postes de conduite de tir (PCT) sont dispersées à trois kilomètres d'intervalle sur le plateau. Les zones ainsi éloignées les unes des autres obligent un agresseur à détruire chaque site de lancement, ce dont il ne peut être certain, et donc à s'exposer à un tir de riposte. Le 2 août 1971, la première unité de tir (9 missiles) et son PCT sont opérationnels.

L'armée de l'air française est, après les États-Unis et l'Union soviétique, la seule armée de l'air au monde à mettre en place un système stratégique piloté et un système balistique sol-sol stratégique. Le 22 février 1996, la décision de fermer le plateau d'Albion est rendue publique. La veille permanente cesse le 16 septembre 1996, les missiles sont désactivés en septembre 1997.



1. Explosion de la première bombe atomique française *Gerboise bleue*.
2. Les vecteurs aériens seront répartis sur l'ensemble du territoire français sur neuf bases aériennes : Avord, Cambrai, Creil, Cazaux, Istres, Luxeuil, Mont-de-Marsan, Orange et Saint-Dizier.
3. Claude Carlier, *L'Aéronautique française (1945-1975)*, Lavauzelle, p. 338.

Sous la haute direction de monsieur Claude Carlier, président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains

La Cité de l'air

À la fin du XIX^e siècle, la Ville de Paris souhaite préserver certains monuments des expositions universelles précédentes, dont la Tour Eiffel, construite pour celle de 1889. Le Champ-de-Mars est alors utilisé pour les manœuvres militaires. Une convention pour la cession d'un nouveau terrain, signée le 29 mars 1890, va sceller le destin de la future Cité de l'air.

Naissance de la Cité de l'air (1890-1939)

Un terrain de 65 hectares sur la commune d'Issy-les-Moulineaux est cédé à l'armée pour les manœuvres militaires, notamment celles du Génie, qui en est responsable à partir de 1895.

Dès le début du XX^e siècle, la vocation aéronautique du site va s'affirmer. En effet, il est très rapidement le théâtre d'essais de divers aéronefs (ballons, cerfs-volants, premiers avions). Quelques pionniers de l'aviation viennent y battre des records : Louis Blériot et sa *Libellule* ou Santos-Dumont et sa *Demoiselle* en 1907. Des avionneurs, dont les frères Voisin, ou les sociétés Caudron et Nieuport y installent dès 1905 leurs ateliers afin de tester leurs prototypes.

Durant la première guerre mondiale, l'emprise sert de centre d'essais et de livraison des avions destinés aux pilotes qui combattent sur le Front. Ainsi, le capitaine Guynemer ou encore le sous-lieutenant Nungesser y viennent pour réceptionner leurs aéroplanes. Dans les années 1920, des liaisons postales reliant les différentes capitales européennes au départ de cet aéroport se développent. Louis Blériot y ouvre même une école de pilotage.

Une loi du 8 décembre 1922 reconnaît l'aéronautique militaire comme une « arme à part entière ». Elle prend alors en charge la gestion de son personnel et de ses matériels. Ainsi, en 1926, la Direction générale de l'aéronautique et des transports aériens, rattachée au ministère du Commerce, est créée puis en 1928, le ministère de l'Air s'installe sur le site accompagné de l'État-major de l'armée de l'air, qui voit le jour en 1934. Les différentes directions et services de l'aéronautique éparpillés sur quatorze sites parisiens sont regroupés dans un souci de cohérence. La Cité de l'air est née.

Une période sombre (1939-1945)

Les archives du site depuis sa création jusqu'à 1944 ont été emportées par les Allemands à la Libération. On ne connaît donc que peu de choses de son histoire durant la deuxième guerre mondiale. On sait avec certitude que dès mai 1940 la défense de la cité est assurée par le Bataillon de l'air n° 117 et qu'après le

bombardement du site, le 3 juin 1940, qui fit six morts et des dizaines de blessés, le bataillon a quitté la zone et s'est installé à Aulnat. À partir de juin 1940, la *Luftwaffe* réquisitionne le ministère de l'Air pour ses propres besoins.

On sait également que de nombreuses personnes, dont cent quarante résistants parmi lesquels cinq élèves du Lycée Buffon, y ont été torturées et fusillées par les Allemands. Le *Mur des fusillés*, plaque commémorative située avenue de la Porte de Sèvres, rappelle notamment cette tragédie.

Une profonde mutation du site (1946-2010)

Avec la fin du conflit mondial, les activités de la cité reprennent. Un souci d'hébergement du personnel toujours plus nombreux va entraîner une profonde mutation du site.

Dès 1963, des actions sont menées pour modifier les installations. Monsieur Large, architecte des bâtiments publics et palais nationaux, est responsable de ce projet. La Cité va alors prendre de la hauteur avec la construction de certains bâtiments, dont la célèbre tour F.

Dès 1964, le Bataillon de l'air n° 117 devient la base aérienne 117.

Les évolutions architecturales vont aboutir à sa physionomie actuelle : une parcelle de 16 hectares séparée en deux par l'avenue de la Porte de Sèvres.

La Cité de l'air; depuis sa fondation, participe à toutes les missions et défis de l'armée de l'air, dont la définition des concepts de défense du territoire, le transport tactique ou encore le soutien des opérations extérieures. Siège des entités essentielles de la hiérarchie de l'armée de l'air (état-major et grands commandements, dont celui de la défense aérienne et de la conduite des opérations aériennes), son rôle de centre névralgique va encore être renforcé.

En effet, en 2007, un projet de regroupement de l'administration centrale des différentes armées et d'autres entités du ministère de la Défense est adopté. La Cité de l'air « nouvelle génération » doit être opérationnelle dès l'été 2015.



DR

Dès les prémices de l'aéronautique militaire, la Cité de l'air fut le centre décisionnel de cette nouvelle arme. Elle devrait à terme devenir celui des armées françaises et du ministère de la Défense, poussant un peu plus avant la mutualisation des moyens et du personnel.

Sous la haute direction de monsieur Patrick Facon, chargé de mission au CESA

La laïcité en France

Sous la Révolution française, le principe de séparation de l'Église et de l'État est instauré de fait. Il faudra toutefois attendre l'avènement de la Troisième République et la loi de 1905 pour que ce principe devienne une réalité.

Sous l'Ancien Régime

Premier roi barbare à se faire baptiser, Clovis fait de la France la fille aînée de l'Église. Ses successeurs, en perpétuant la cérémonie du sacre à Reims, affirment le caractère divin du pouvoir temporel. Mais en 1307, l'arrestation des Templiers par Philippe le Bel illustre la volonté du roi de limiter le pouvoir de l'Église et du pape en France. On parle alors de gallicanisme, doctrine justifiant l'indépendance du pouvoir temporel du pouvoir spirituel.

Le siècle des Lumières ébranle à nouveau les convictions religieuses du royaume de France. Ainsi, en 1748, Montesquieu, dans *De l'esprit des lois*, défend l'idée que le gouvernement d'un pays peut aisément se passer des préceptes religieux.

La Révolution française, les prémices de la laïcité

La Révolution française affirme la liberté de culte dans l'article X de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 : « *Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi.* » Mais, elle met fin aux privilèges du clergé. Le décret du 21 février 1795 sur la liberté des cultes précise que « *la République ne salarie aucun culte* ». Les révolutionnaires, nourris des écrits des philosophes des Lumières, décident, sur proposition de Talleyrand (évêque d'Autun), de nationaliser les biens du clergé pour combler les déficits publics. Le 12 juillet 1790, la Constitution civile du clergé est proclamée, puis promulguée par Louis XVI le 24 août 1790. Désormais, tous les membres du clergé seront tenus de prêter ce serment : « *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi.* » Cet acte, condamné par le pape Pie VI, divise autant la population que le clergé, qui refuse en partie de prêter ce serment et se voit contraint à l'exil. En 1792, Condorcet présente à la Convention son *Rapport sur l'instruction publique*, qui propose d'ôter de celle-ci toute idéologie religieuse ou politique.

Après l'épisode révolutionnaire, le concordat signé en 1801 avec le pape organise les relations entre la France et Rome. La liberté de pratiquer la religion catholique en France est affirmée et le gouvernement doit assurer un traitement convenable aux membres du clergé. En contrepartie, les biens religieux confisqués sous la Révolution sont abandonnés par Rome. Le clergé doit prêter serment au Gouvernement et la nomination des évêques relève de l'État.

La Troisième République

La nouvelle République, sur les cendres de l'empire de Napoléon III, entend bâtir une société débarrassée de l'idéologie religieuse. Encouragée par le discours de Victor Hugo à l'Assemblée nationale en 1850 (« *J'entends maintenant, quant à moi, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'Église et de l'état, qui était l'utopie de nos pères, et cela dans l'intérêt de l'Église comme dans l'intérêt de l'Etat* »), elle décide que l'enseignement, domaine réservé de l'Église, sera désormais la prérogative de l'État. Les lois de Jules Ferry (1880 - 1881) et de Paul Bert (1879) prévoient un enseignement laïc, gratuit et obligatoire. En 1901, une loi sur les associations, défendue par Waldeck-Rousseau, autorise la création d'association à but non lucratif et non confessionnel. Les congrégations religieuses sont soumises à un régime d'autorisations dont les demandes vont progressivement être refusées. En 1904, les relations diplomatiques avec la papauté sont rompues, le concordat devient caduc. Adoptée après des débats houleux, la loi du 9 décembre 1905 instaure la séparation des Églises et de l'État, proclame la liberté de conscience et assure le libre exercice des cultes mais n'en subventionne aucun. Avec cette loi, l'État ne rémunère plus le clergé et les biens de l'Église confisqués restent sa propriété. Désormais, les manifestations religieuses relèvent du privé et ne doivent pas entraver l'ordre public. L'apposition de signes religieux sur un bâtiment public est interdite. Par ce texte, le législateur entend garantir la neutralité de l'État tout en garantissant la liberté de culte.

Toutefois, cette loi ne s'applique pas à l'Alsace et à la Moselle, qui sont alors annexées à l'Allemagne. Encore aujourd'hui, les évêques de cette région soumise au concordat sont nommés par le chef de l'État et les membres du consistoire israélites par le Premier ministre.

Fondement de la laïcité républicaine, cette loi est toujours en vigueur.

Sous la haute direction de madame Odile Fuchs-Taugourdeau, magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris

Le choc bactériologique en Amérique du Sud

Le 30 mars 1492, l'explorateur italien Christophe Colomb entamait son voyage vers l'Ouest, à la recherche d'une route maritime permettant de relier l'Europe à l'Extrême-Orient sans contourner l'Afrique. Au cours de ce voyage jusqu'au bout du monde, Colomb ne parvint pas à atteindre son but, mais fit la découverte en 1492 de nouvelles terres, ce qui allait changer la vision du monde : l'Amérique Latine. Suite à cette découverte, l'Espagne et le Portugal vont envoyer de nombreuses expéditions d'exploration et de conquête de ces territoires. Le choc bactériologique causé par ces missions va entraîner la plus grande chute démographique qu'ait connue l'humanité.

Les civilisations d'Amérique latine

L'Amérique latine était inconnue des Européens, mais elle était déjà peuplée par différentes civilisations développées et prospères (Olmèques et Mayas). Elle était à l'époque dirigée par deux grands empires : les Aztèques en Amérique Centrale, et les Incas le long des Andes. Ces peuples indigènes étaient politiquement organisés, constituaient des civilisations avancées, maîtrisant l'agriculture et disposant de connaissances en mathématiques, en astronomie et en médecine. Ces empires étaient donc en pleine expansion au moment de la conquête espagnole (fin du xv^e siècle) et représentaient 145 millions de personnes sur tout le continent. Pourtant, un siècle plus tard, 96 % de la population a disparu (selon les démographes de l'école de Berkeley). Cette chute démographique sans précédent est liée à l'arrivée des conquistadores sur le continent.

Le choc bactériologique et le déclin des peuples indigènes

Cette catastrophe démographique s'explique par trois principaux éléments : les guerres et les massacres perpétrés durant la conquête, le choc bactériologique et le métissage des indigènes.

Suite à la découverte de l'Amérique latine, le pape Borgia Alexandre VI, afin d'éviter un conflit ouvert entre le Portugal et l'Espagne, réalise une donation papale en 1493, l'*Inter Cætera*, corrigé ensuite par le traité de Tordesillas. Cet acte partage les territoires d'Amérique latine entre l'Espagne et le Portugal (qui obtient le Brésil actuel). La propriété des territoires étant décidée, il reste aux deux puissances européennes à les conquérir avant de pouvoir les coloniser. Ce sont les explorateurs Hernán Cortés et Francisco Pizarro qui vont être chargés d'affronter les Aztèques pour le premier, et les Incas pour le second. Les victoires se firent sans difficultés (les Européens étaient considérés comme des dieux par les autochtones) mais amorcèrent le déclin de ces deux civilisations,

à cause des massacres perpétrés par les conquistadores, mais aussi, dans le cas de l'empire inca, des guerres intestines pour le pouvoir. Néanmoins, l'importance de ces guerres dans l'effondrement démographique qu'ont connu ces peuples est négligeable face à l'impact du choc bactériologique.

En découvrant l'Amérique du Sud, les conquistadores arrivent pour certains malades et introduisent des maladies contagieuses inconnues des indigènes. Leur arrivée dans un village provoque une hécatombe. Un simple rhume peut s'avérer mortel pour les autochtones. Plusieurs épidémies se propagent des Andes jusqu'au Mexique : variole (1518-1519), rougeole (1530-1531), typhus et gripes (1558-1559). L'ampleur de ces épidémies est telle que les Espagnols (pas ou peu touchés, car immunisés depuis l'enfance contre ces maladies) les nomment les « *pestilancias* », et elles déciment la quasi-totalité des Indiens et Incas. Un siècle plus tard, seuls 4 % des amérindiens ont survécu. Aux Antilles, la population originelle disparaît totalement en moins de cinquante ans.

Cependant, le sort de ces rares survivants est peu enviable : la plupart sont réduits en esclavage ou sombrent dans l'alcool. De plus, les enfants métis qui naissent de relations entre les colons et les femmes aztèques ou incas sont rejetés par les autochtones et méprisés par les Européens. Cette situation va achever le déclin des civilisations sud-américaines, et créer le métissage que l'on connaît aujourd'hui en Amérique du Sud.

Conséquences de cette catastrophe démographique

La disparition rapide des Amérindiens va avoir une double conséquence.

Tout d'abord, les *lois de Burgos* en 1512 avaient fixé l'« *encomienda* », règle établissant que les indigènes devaient être protégés et perpétuellement soumis aux conquistadores. En d'autres termes, cette loi permettait aux conquistadores et aux colons d'en faire des esclaves. Cette situation ne fait qu'augmenter la mortalité des autochtones surexploités, et la main-d'œuvre vient rapidement à manquer. Face à cette situation, Charles Quint, suivant les conseils de Bartolomé de Las Casas, met un terme à cette situation en promulguant en 1542 les Nouvelles Lois, rendant leur liberté aux Indiens. Si cela va permettre d'endiguer la disparition des Amérindiens, le problème du manque de main-d'œuvre reste présent. C'est là qu'intervient la deuxième conséquence du choc bactériologique. Toujours sur les conseils de Bartolomé de Las Casas, Charles Quint va alors décider d'autoriser l'envoi en Amérique d'esclaves noirs. Ainsi, en rendant leur liberté aux Amérindiens afin d'endiguer la plus grande chute démographique de l'humanité, Las Casas va être à l'origine d'une autre calamité : la traite des Noirs, et le début du commerce triangulaire.

Le pouvoir

Toute entreprise humaine fondée sur la coopération exige l'exercice d'un pouvoir. La poursuite du bien commun place le pouvoir au cœur du politique et de la politique. Le pouvoir connaît trois modes : la puissance, l'autorité et la direction. Un régime politique est une certaine combinaison de ces trois modes.

Les objectifs humains exigent la coopération de plusieurs acteurs. Pour l'obtenir, il faut recourir à du pouvoir, par l'entremise duquel certains émettent des ordres et d'autres s'y plient en obéissant. Le pouvoir est une tension entre volontés humaines libres, susceptibles d'obéissance ou non. Dès lors, une relation de pouvoir met en œuvre quatre éléments liés : la volonté d'un acteur A, qui émet un ordre et tient à ce qu'il soit suivi ; la volonté d'un acteur B, qui accepte de la conformer à celle de A ; la désobéissance potentielle de B, car, s'il en était prévenu absolument, ce ne serait plus une relation de pouvoir mais un simple mécanisme ; la conséquence entraînée par la désobéissance actuelle de B. L'élément décisif est le second, car, si B refuse d'obéir, la relation ne s'établit pas. Or l'obéissance humaine peut recourir à trois ressorts : la peur, l'admiration ou le calcul. Ils définissent trois modes radicalement différents du pouvoir.

Un premier mode est la **puissance**. B obéit, parce qu'il a **peur**. Il a peur pour sa vie, pour ses biens, pour les siens, pour son avenir, pour sa carrière, pour quelque chose à quoi il tient. Il est placé devant une alternative exclusive : ou bien il obéit ou bien il perd ce à quoi il tient. L'alternative suppose que A détienne un moyen qui lui permette de laisser à B ce à quoi il tient ou de le lui retirer. La situation la plus pure est celle où A peut recourir à la violence et tuer B, s'il n'obéit pas. Mais B peut, puisqu'il est libre, cesser à tout moment d'avoir peur et décider de ne plus obéir à A. Comme la relation repose sur le recours à la violence, la révolte de B contre A donne lieu à une lutte à mort. Elle peut connaître deux issues seulement : la mort de B et la perpétuation du pouvoir de A, ou la mort de A et la libération de B. Réduite à une épure – susceptible d'une infinité de transcriptions moins extrêmes –, la puissance combine la violence, la peur, la révolte et la lutte à mort.

Un deuxième mode est l'**autorité**. B obéit, parce qu'il admire A et le respecte. Ce ressort de l'obéissance exige, pour devenir effectif, l'introduction d'un principe supérieur, Dieu, le Ciel, les dieux, la Loi cosmique, la Classe, la Vérité, toute entité bénéficiant d'un statut absolu et capable de convertir à soi un acteur libre par la seule raison qu'elle est absolue. Aux yeux de B, A est un **vicaire** de ce principe supérieur et de cette entité absolue. Il obéit foncièrement au principe et médiatement à son représentant A. A bénéficie d'un **charisme**, qui emporte l'adhésion obéissante de B. Mais B peut à tout moment entrer en dissentiment, soit qu'il ne reconnaisse plus la supériorité du principe, soit qu'il conteste le vicariat de A et ses titres à le revendiquer. Si B est seul ou très minoritaire, il est chassé de la communauté des fidèles. Sinon, celle-ci éclate ou se dissout. L'autorité repose sur une confiance partagée, un charisme, la désillusion possible et l'expulsion ou la dissolution.

Le dernier mode du pouvoir est la **direction**. B se résout à obéir par un **calcul**. Placé devant une entreprise, il constate qu'il ne pourra jamais la conduire au succès s'il ne s'associe pas à d'autres et si les associés ne se plient pas aux ordres énoncés par des compétents au service de l'entreprise. A est compétent au regard de ce qui est exigé, pour que l'entreprise réussisse. Sa **compétence** a, d'un côté, un contenu objectif défini par la nature de l'entreprise, qu'elle soit politique, scientifique, économique, religieuse ou sportive, et, de l'autre, une dimension subjective, car elle n'existe que reconnue comme telle par B. Ce sont les obéissants qui décident de la compétence des dirigeants, à leurs risques et périls. La désobéissance de B consiste dans une ruse, par laquelle il calcule que son bénéfice sera majoré s'il laisse ses associés assumer les coûts de l'entreprise et s'en abstient lui-même. La désobéissance est une tricherie. Elle est suivie par l'éjection de B, s'il est seul ou minoritaire, et par la ruine de l'entreprise, si les tricheurs l'emportent. La direction repose ainsi sur la compétence appréciée par un calcul et sur le risque de la tricherie et de la faillite.

Les relations de pouvoir sont indispensables au succès de toute entreprise collective. La politie spécialise une sphère publique dans la recherche commune du bien commun. Pour aboutir, celle-ci exige le recours à des relations de pouvoir entre les acteurs politiques. Un régime politique est défini par la manière dont il combine la puissance, l'autorité et la direction.

Don Quichotte de Miguel de Cervantès

Aux XVI^e et XVII^e, lors du Siècle d'or, l'Espagne et les pays hispanophones connaissent un véritable rayonnement culturel dans les domaines de l'art et de la littérature en Europe. C'est à cette époque que naît *Don Quichotte* de Cervantès, un roman picaresque⁽¹⁾ autant qu'une épopée burlesque dont les protagonistes sont restés célèbres.

Miguel de Cervantès (1547-1616), né près de Madrid, mène une vie romanesque. Après une enfance vagabonde au sein d'une famille juive convertie au catholicisme, il exerce divers métiers – camérier, arquebusier lors de la bataille de Lépante, commissaire de l'Invincible Armada lancée par Philippe II. Il est aussi victime de plusieurs maladies et accidents – il est appelé le « manchot de Lépante », et fait quelques séjours en prison, d'abord en Algérie comme bagnard, puis à Séville. Il débute très jeune dans la littérature, en 1556. Son goût pour la théâtralité et l'univers picaresque lui viendra de son passage à Cordoue, puis de sa découverte de la Renaissance italienne (Pétrarque, les poèmes chevaleresques, la tragédie, la farce et la *commedia dell'arte*).

Don Quichotte ou le combat des réalités :



Le personnage de Don Quichotte est, en quelque sorte, un double de Cervantès : « *Pour moi seul est né Don Quichotte. Il a su œuvrer, et moi écrire. Lui et moi ne faisons qu'un.* » Le roman lui a été inspiré par sa vie rocambolesque : de son propre aveu, il s'agit d'« *un livre engendré en prison.* » Publiées en 1605, *Les Aventures de l'Ingénieux Hidalgo*⁽²⁾ *Don Quichotte de la Manche* sont considérées comme l'un des premiers romans modernes, dans la mesure où il aspire à une représentation fidèle

de la réalité, malgré le caractère hypertextuel de l'œuvre – le picaro⁽³⁾ vit dans une distorsion de la réalité, croyant vivre des aventures de chevalier errant. En revanche, la complexité de Don Quichotte et la psychologie des personnes rencontrées en chemin en font une œuvre qui tente d'approcher la réalité.

Ce roman d'aventures à travers la Manche soulève la question de la réalité, dans un monde fait d'ambiguïtés et de vérités relatives, inhérentes à l'ego. La croyance de Don Quichotte ne suffit-elle pas à en faire une réalité ? Quand les réalités se heurtent au paradoxe, qui peut considérer être dans le vrai ? Est-ce Don Quichotte, qui voit des géants et une armée en marche,

ou est-ce son écuyer Sancho Pança, qui voit des moulins et un troupeau de brebis ? L'épopée pousse à la sagesse de se savoir dans l'incertitude.

Cette œuvre, grâce à son originalité, bat en moins de trois mois tous les records de vente en Europe et Outre-Atlantique. Mais, alors que Cervantès écrit la deuxième partie de *Don Quichotte*, une version apocryphe est publiée par son ennemi Lope de Vega. Ce sera finalement l'occasion pour Cervantès de développer dans sa continuation un jeu littéraire en rapport avec cette version, et même d'y faire apparaître certains personnages de son « concurrent ».

Don Quichotte, du héros picaresque au mythe :

Ce héros d'épopée burlesque qui veut « *redresser les torts du présent avec les armes du passé* » a soulevé de nombreuses réflexions au fil des époques. Le prologue présente Don Quichotte comme un personnage comique destiné à faire rire. Au XVII^e siècle, il est considéré comme un anti-héros qui se heurte à la résistance des choses lorsqu'il tente de mettre en œuvre son dessein. Néanmoins, avec le temps, les interprétations donquichottesques font apparaître un héros cohérent, empreint d'une certaine noblesse et doué d'une grande culture, malgré les échecs. Au XVIII^e siècle, les deux protagonistes sont vus comme une exaltation de l'homme, capable de tirer de la raison, mais aussi du sentiment, sa complète connaissance du monde. Au XIX^e siècle, avec les Lumières et l'influence des romantiques allemands, l'œuvre est interprétée comme une odyssée symbolique qui offre une signification transcendante, soit un juste équilibre entre les « masses parodiques » et les « masses romantiques », entre la poésie (chevalier) et la prose (Sancho), mais aussi entre le réel et l'idéal, qui triomphe sur la vulgarité et l'infamie. Au XX^e siècle, les héros acquièrent un caractère emblématique, celui de la tolérance envers les valeurs d'autrui, face à la médiocrité des tenants de l'ordre établi.

Parce qu'il reflète la richesse de l'homme dans ses contradictions et ses incertitudes, *Don Quichotte* a traversé les siècles jusqu'à devenir un véritable mythe.

Cervantès, authentique figure littéraire, a favorisé l'essor du genre de la nouvelle en Espagne. Quant à son *Don Quichotte*, il est devenu une vraie référence littéraire, adaptée des centaines de fois au théâtre et au cinéma.

1. Genre littéraire né en Espagne au XVI^e siècle, où des héros vivant en marge de la société sont en contact dans leurs aventures avec toutes les couches et mœurs de la société.
2. Membre de la petite noblesse.
3. Héros d'un roman picaresque.

Sous la haute direction de madame Anne Via-Logeay, maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen

La bataille de Lépante (1571)

La bataille navale qui se déroule à Lépante, au large de la Grèce, est la victoire d'une coalition chrétienne contre l'Empire ottoman. Après cette défaite, les Turcs perdent leur réputation d'invincibilité en Méditerranée. L'Europe est alors au sommet de sa gloire et domine toutes les mers.

« La bataille de Lépante est la plus mémorable rencontre qu'aient vue les siècles passés et qu'espèrent voir les siècles à venir. »

Miguel de Cervantès, 1571

La domination de l'Empire ottoman

Au milieu du ^{xvi}^e siècle, l'Empire ottoman est à l'apogée de sa puissance. Sur terre, il s'étend de la Tunisie actuelle aux rives de la mer Noire et du sud de l'Autriche à la mer Rouge. Il peut faire sienne la formule utilisée par les Romains pour désigner la Méditerranée : *mare nostrum* (notre mer). En effet, la flotte turque, composée de galères, des bateaux rapides et légers, parcourt toute la Méditerranée à la recherche de navires marchands à piller ou de terres à razzier. Les pirates turcs débarquent ainsi sur les côtes italiennes, siciliennes, françaises ou espagnoles pour enlever des habitants et les réduire en esclavage. En mars 1571, ils chassent les Vénitiens de Chypre en s'emparant du comptoir de Nicosie, alors porte d'entrée du commerce vénitien au Moyen-Orient. À ce moment, l'Empire ottoman est aussi l'allié du dey d'Alger Eudj Ali, lequel attaque régulièrement les possessions espagnoles en Méditerranée : les îles Baléares, le détroit de Gibraltar, la Sicile et la Sardaigne.

Une coalition chrétienne : la Sainte Ligue

Cette insécurité dans le Bassin méditerranéen met en péril les intérêts de l'Espagne et de la république vénitienne, qui tire sa richesse du commerce maritime. À l'invitation pressante du pape Pie V, ces deux pays rivaux s'allient en 1571 contre la puissance navale turque et forment une Sainte Ligue dont les forces militaires s'élèvent à 206 galères, 6 galéasses – lourds bateaux armés de canons – et plus de 30 000 soldats placés sous le commandement de Don Juan d'Autriche, le demi-frère du roi d'Espagne. La flotte se regroupe à Messine durant l'été 1571 et, le 16 septembre, elle appareille pour la mer Ionienne et le port grec de Corfou afin d'y affronter la flotte turque, dont des éclaireurs ont repéré les navires près du golfe de Lépante.

La bataille du 7 octobre 1571

Pour attaquer les forces ennemies, la flotte ottomane forte de 230 navires adopte sa formation traditionnelle en demi-lune le long des côtes de Lépante. Ce faisant, elle se condamne à la victoire, car en cas de défaite elle ne peut pas fuir, étant bloquée par le golfe. Au centre du dispositif, Ali Pacha commande la manœuvre avec 95 bâtiments ; à sa gauche le chrétien converti Oulouj Ali commande à 93 bateaux et à droite le corsaire Mehmet Soulouk dirige 62 navires. Le gouverneur de Tripoli, Dragout, se tient en réserve à l'arrière avec 8 galères et une centaine de barques.

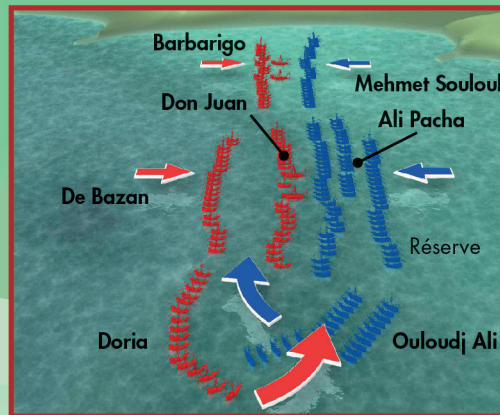
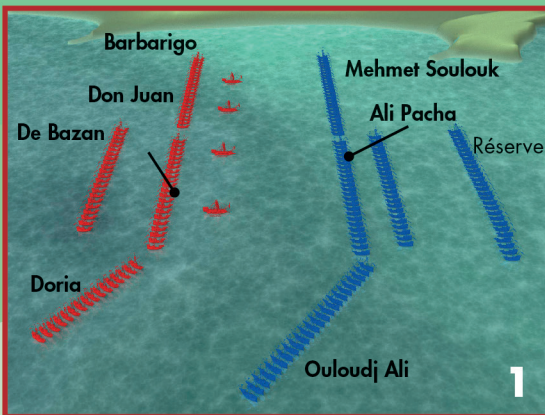
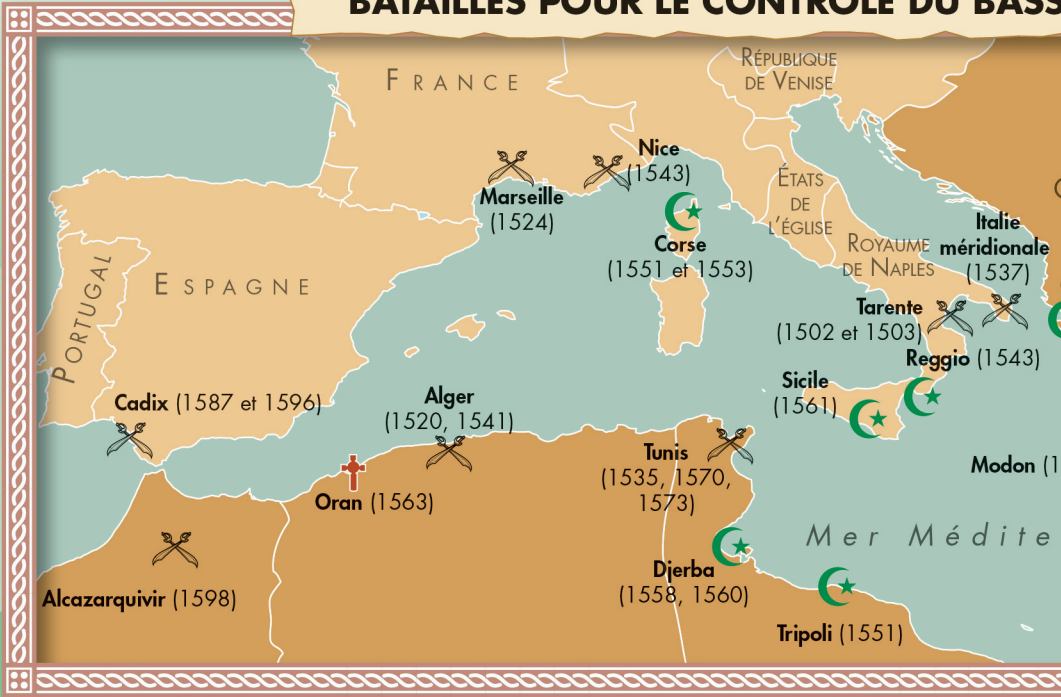
La flotte de la Sainte Ligue avance en ligne, commandée au centre par Don Juan qui conduit 62 galères ; à sa droite croisent les 53 navires génois sous les ordres de Gian Andrea Doria et à sa gauche les 53 galères vénitiennes sous l'autorité d'Agostino Barbarigo. En réserve, se tiennent les 38 galères de l'Espagnol Don Alvaro de Bazan. En avant de leur flotte, les Vénitiens alignent, par groupe de deux, six galéasses. Ce nouveau navire est une invention vénitienne qui donne à la galère une puissance de feu incroyable. De la dimension d'un trois-mâts, elle est mue par 350 rameurs ou trois voiles latines. L'avant surélevé accueille 36 canons, et des dizaines de coulevrines sont réparties de chaque côté du bastingage.

Profitant du vent favorable, la flotte ottomane attaque la première, mais la puissance de feu de la flotte adverse désorganise l'alignement des navires. La panique gagne les rangs turcs. La Sainte Ligue s'élance alors sur ses adversaires afin de les encercler. Les combats sont d'une violence inouïe, et ressemblent plus à une bataille rangée terrestre qu'à une bataille navale.

Du côté de la Sainte Ligue, on perd 8 000 hommes, du côté des Turcs 30 000. Cependant, les Européens libèrent 15 000 forçats et capturent 117 navires et 450 canons.

Après cela, la victoire de Lépante est célébrée dans toute la chrétienté comme une immense victoire qui conforte encore le prestige de Philippe II d'Espagne et fait de lui le seul souverain d'Europe occidentale apte à vaincre les Turcs. Fort de cette victoire, les coalisés vont négocier une trêve pour le commerce maritime en Méditerranée. Cependant, la Sainte Ligue ne sait pas exploiter sa victoire, et l'Empire ottoman parvient à restaurer une nouvelle flotte – mais cette menace sur l'Europe ne sera jamais aussi forte qu'avant. Enfin, l'ouverture du commerce vers l'Amérique marque le lent déclin du commerce en Méditerranée et avec lui, à terme, celui de l'Empire ottoman.

BATAILLES POUR LE CONTRÔLE DU BASSIN



Les phases principales de la bataille de Lépante

■ Chrétiens ■ Turcs

IN MÉDITERRANÉEN



-  Lieux de batailles
-  Victoires chrétiennes
-  Attaques et victoires ottomanes
-  Territoires chrétiens
-  Territoires ottomans

TURCS

Galères	216
Galiotes	64
Fustes	64

Pertes

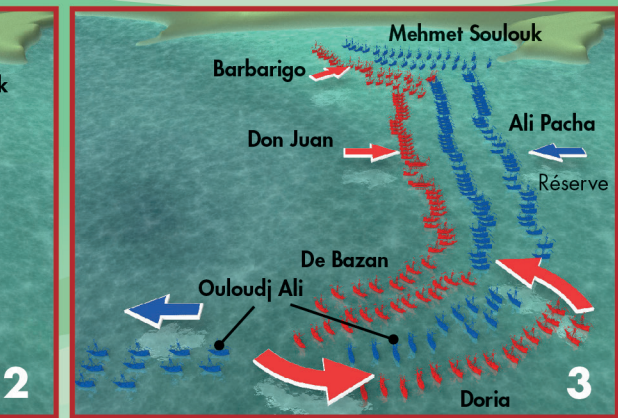
Galères	200
Morts et blessés	30 000
Prisonniers	3 000
Esclaves libérés	15 000

CHRÉTIENS

Galères	206
Galéasses	6

Pertes

Galères	10
Morts	7 500
Blessés	20 000



Les *Ménines* de Diego Velázquez

En 1656, Velázquez (1599-1660) a peint *Les Ménines*, son tableau le plus célèbre. Commandé à usage privé par le roi Philippe IV, alors affecté par des désastres politiques, le chef-d'œuvre s'écarte des principes traditionnels de la représentation de la cour d'Espagne et de la perspective linéaire. Cette disposition particulière n'est pas allée sans susciter un certain nombre d'interrogations au fil des siècles.



DR

Autoportrait, 1640.

Velázquez cherchait à la fois à être reconnu comme gentilhomme à la cour et comme peintre, métier méprisé à l'époque. Devenu peintre du roi en 1623, puis *apostentador* lorsqu'il est anobli⁽¹⁾ en 1659 – ce qui fait de lui un « ami » du roi, Velázquez tient aussi la fonction de « conservateur » des collections royales et des nouvelles acquisitions (plus de 800). Sa connaissance des grands chefs-d'œuvre, en particuliers italiens, a fortement inspiré sa réalisation des *Ménines*. On y retrouve notamment l'influence de l'*Ignudi* de Michel-Ange et des *Époux Arnolfini* de Jan Van Eyck.

La composition et la technique picturale des *Ménines* :

Cette toile de 3,18 mètres de haut et 2,76 mètres de large est une sorte de portrait de famille réunissant neuf personnages grandeur nature, dans un jeu d'ombres et de lumières. On trouve l'infante Margarita, cinq ans, ses deux demoiselles de compagnie, appelées « ménines », ainsi que leur duègne, une naine et un nain, un garde du corps, un homme placé à contre-jour, le couple royal, Philippe IV et Marie-Anne, qui se reflète dans un miroir, Velázquez lui-même peignant une toile, et enfin, un chien endormi. Sept d'entre eux regardent au-delà du plan du tableau, vers les spectateurs, établissant ainsi un dialogue à travers le temps. Loin du protocole propre aux tableaux officiels, les personnages semblent figés dans leur mouvement : « *C'est la nature prise en flagrant délit de réalisme* », dira Théophile Gautier. Au fond de la pièce sont représentées les *Métamorphoses* d'Ovide du peintre Rubens, dont les thèmes exaltent la dignité de l'artiste par rapport au simple artisan.

Le style de Velázquez réside dans une sobriété classique, avec un rendu à la fois de simplicité et d'excellence. Mais, à y regarder dans le détail, le peintre semble décomposer son modèle en parcelles colorées, qui donnent une charge d'intentions et une puissance synthétique au tableau.

Les Ménines, une représentation qui s'éloigne des canons traditionnels

Les questions principales des critiques ont porté sur l'intention du tableau, mais aussi la représentation royale et la perspective linéaire, particulières.

Une représentation royale atypique qui restaure néanmoins la perspective morale

Si le tableau *Les Ménines* est destiné à orner les appartements privés du roi, il n'en reste pas moins que Velázquez a la responsabilité de veiller à « l'image publique » du roi, dans le respect des règles classiques de représentation. Habituellement, le roi est peint en pied pour les représentations officielles et en buste pour les commandes privées. Ici, le peintre joue sur la nature des représentations en se peignant lui-même en train de peindre le couple royal en pied, qui se reflète lui-même en buste dans le miroir. Si le roi apparaît beaucoup plus petit que les autres personnages, il reste en revanche au centre de la toile. Velázquez joue donc de façon subtile avec l'image royale. C'est finalement grâce à l'utilisation de la lumière, symbole divin, émanant de la personne même de Philippe IV, qu'il restaure la perspective morale. Quant à la symbolique du miroir, elle fait du couple royal le modèle à imiter pour l'infante. Le miroir est alors un parallèle au « miroir des princes » – ensemble de préceptes proposés au prince afin qu'il devienne un bon souverain – comme un « miroir de la princesse ». Il est aussi une invitation au discernement, étant l'attribut de *Prudentia*, l'allégorie de la prudence. En cette période de mélancolie pour le roi, il est probable que cette réalisation contournant la tradition ait représenté une distraction.

La perspective linéaire originale, une affaire de miroirs

La perspective particulière qui construit *Les Ménines*, avec un point de fuite apparent décalé vers la droite, a pendant longtemps été sujet d'interrogations et de discorde. Finalement, elle s'expliquerait par l'usage d'un large miroir – utilisé fréquemment au XVII^e siècle pour les autoportraits – disposé face à Velázquez. Ce miroir aurait été disposé légèrement de biais, sur un axe vertical par rapport au mur du fond, mais également légèrement incliné vers l'arrière. Pour masquer les effets du dispositif, le peintre aurait ensuite opéré à l'inversion de la symétrie de certains détails.

La combinaison de ces deux originalités en fait un tableau particulièrement impressionnant, surtout pour l'époque.

Velázquez a véritablement marqué la peinture espagnole de son temps. Il est parfois considéré comme le précurseur de l'impressionnisme.

1. Une enquête est alors menée pour s'assurer qu'il n'est pas un simple artisan mais un homme de culture méritant l'anoblissement

MACRO*

The military and the defence industry are quite literally deadly serious and it is well known that they have a tendency to use acronyms as words, a shortened way to say a lot in a little bit of space: time being of the essence on the battlefield, memorizing acronyms is a common way soldiers express themselves **ASAP** (as soon as possible). However, the acronyms they come up with are, sometimes by accident, or pun intended, rather funny.

The animal kingdom has long been an inspiring source of military acronyms. The US Navy's special operations force, the Navy **SEALs** has nothing to do with marine mammals but used to be an acronym itself, standing for Sea, Air and Land Teams. They would be likely to use an innovative scuba-diving apparatus developed for Special Forces, known as the Full Range Oxygen Gas System (**FROGS**). Another hard to beat animal acronym is the British Army's recoilless anti-tank rifle **WOMBAT**, or Weapon Of Magnesium, Battalion. Other animals in the military menagerie are the US Air Force's Crisis Action Team (**CAT**), World War II's Women Airforce Service Pilots (**WASP**) and the US military's personnel and benefits database Defense Eligibility Enrolment Reporting System (**DEERS**). But the most imaginative animal-based military acronym has to be the US Air Force's Rapid Engineers Deployable Heavy Operational Repair Squadron Engineer (**RED HORSE**).

Another approach in the military is to make the acronyms sound as tough as possible, so the mere mention strikes fear into the heart of any enemy. For instance the **FANG** (Fast, Adaptable, Next-Generation Ground Vehicle), a futuristic Infantry Fighting Vehicle. The UK Ministry of Defence would have been troubled to come up with a punchier name for its Future Infantry Soldier Technology programme than **FIST**, though it missed an opportunity by not adopting Lockheed Martin's Human Universal Load Carrier (**HULC**) skeleton. The combination brings up comic-book images of **HULK SMASH!**

Some military acronyms earn a mention for their cleverness, such as the secure communications protocol Intrinsically Assured Mobile Ad-Hoc Networks (**IA-MANET**). Others sound particularly mouth-watering, like the Nanoscale Architectures for Coherent Hyper-Optic Sources (**NACHOS**), to use with the crowd control weapon Discriminating Irritant Projectile (**DIP**), or the sensor Pressure Inverted Echo Sounder (**PIES**). Some veer into the biblical, like the ground-based anti-aircraft laser system named **ADAM** (Area Defense Anti-Munitions) and the ejector seat High Altitude, Low Opening (**HALO**) survivability technique.

Not mentioning those that seem formed to raise a smile among smutty-minded personnel.

*Military Acronyms Can Rock

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Général de brigade aérienne Patrice Sauvé, *directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Colonel Bernard Dartaguiette, *commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur air.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Odile Fuchs-Taugourdeau, *magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris.*

Patrick Facon, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

Jacques Villain, *historien de la conquête spatiale et de la dissuasion nucléaire, membre de l'Académie de l'air et de l'espace.*

Jean-Marc Albert, *professeur d'histoire de première supérieure.*

Anne Vial-Logeay, *maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen.*

Retrouvez *Les Carnets du Temps, Penser les Ailes françaises, Tour d'Horizon, Question' Air...*
sur le site du Centre d'études stratégiques aérospatiales :

www.cesa.air.defense.gouv.fr

© Jean-Paul Talimi



« *La véritable école du commandement est la culture générale.* »
Charles de Gaulle

